

Archives juin 85

TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SÉMIOLOGIQUES

Département Information et
Formation en Economie
CNRS - IRPEACS - Lyon

Centre d'Analyse du Changement
Economique et Social. Département
du C.A.M.S.
CNRS - EHESS - Marseille

Centre de Recherches Sémiologiques
Université de Neuchâtel

NOUVELLES TECHNOLOGIES ET REPRÉSENTATIONS DE SALARIÉS FRANÇAIS ET SUISSES

Document de travail

**Problèmes et méthodes
d'une analyse de texte articulant
organisation cognitive,
argumentation et représentations sociales.**

No 49 - juin 1985



NOUVELLES TECHNOLOGIES ET REPRESENTATIONS DE
SALARIÉS FRANÇAIS ET SUISSES

Document de travail

PROBLEMES ET METHODES D'UNE ANALYSE DE TEXTE
ARTICULANT ORGANISATION COGNITIVE, ARGUMENTATION
ET REPRESENTATIONS SOCIALES

NO 49 - JUIN 1985

TABLE DES MATIERES

I.	LA RECHERCHE ET SES OBJECTIFS : J.-B. GRIZE	3
II.	LE CORPUS : NATURE ET PROBLEMES DE SAISIE : D. APOTHELOZ, C. CARLUER, P. CICILLE, D. MIEVILLE, P. VERGES	14
III.	LES APPROCHES :	
III.1.	Logique naturelle et questionnaire : C. PEQUEGNAT	38
III.2.	Etudes des représentations au moyen des organisations raisonnées et des objets de discours : D. APOTHELOZ, D. MIEVILLE	57
III.3.	Faisceau, champ de signification, catégo- risation ou représentations : le problème de l'étiquetage de l'évocation : A. SILEM	71
III.4.	Opérations cognitives et verbalisation : C. CARLUER, P. CICILLE	88
III.5.	Stratégies discursives : D. APOTHELOZ, S. DALHOUMI, M. GLADY, G. MARTINEZ, A. SILEM..	96
IV.	LE POINT DE VUE DES IDEOLOGIES : A. APKARIAN- LACOUT, P. VERGES, P. VERGES	110

I. LA RECHERCHE ET SES OBJECTIFS

par Jean-Blaise GRIZE *

Centre de Recherches Sémiologiques
Université de Neuchâtel

INTRODUCTION

La recherche dont nous allons présenter ici les intentions et les méthodes présente une double particularité. D'abord elle réunit sur un problème socio-économique des institutions aux finalités différentes et l'une d'elle n'a aucune vocation en la matière. Ensuite, elle associe des chercheurs qui travaillent à des heures de voyage les uns des autres et certains d'entre eux sont même séparés par une frontière.

D'heureuses circonstances - heureuses à nos yeux tout au moins - expliquent cela. L'idée d'une recherche qui nous soit commune est née à l'occasion d'une table-ronde internationale sur les représentations (1). Plusieurs d'entre nous y ont participé et ils se sont aperçus qu'il pourrait être fructueux de travailler ensemble à un problème touchant les représentations. Par ailleurs, il se trouvait que le Centre d'Analyse du Changement Economique et Social participait déjà à certains travaux du Département Information et Formation en Economie et que, depuis plusieurs années, quelques-uns de ses membres échangeaient des informations avec le Centre de Recherches Sémiologiques. Il était donc bien naturel d'entreprendre une recherche en commun.

Le document que nous publions aujourd'hui ne vise pas à être complet. Il veut présenter notre recherche dans ses finalités et dans ses modes d'approche. Il s'attache donc à

* Requête FMSRS no 1.743-0.83

exposer les solutions adoptées pour faire face à certains problèmes qui ont surgi en cours de route. Il vise aussi à préciser nos différents points de vue. En revanche, il ne dit rien des logiciels dont nous nous sommes servis. Ceux des équipes de Marseille et de Lyon ont été exposés bien avant cette recherche et celui que nous avons utilisé pour assister l'une de nos analyses de discours a fait l'objet du Cahier précédent (2). Il ne se propose pas non plus de fournir les résultats auxquels nous sommes parvenus et ceci pour deux raisons. D'une part, la recherche n'est pas encore terminée et nous ne disposons que de résultats partiels. D'autre part, nous avons l'intention de publier un ouvrage d'ensemble à la fin de l'année.

Ce Cahier est donc un document de travail et les emprunts qui sont faits ici ou là à des résultats doivent être considérés comme de simples illustrations.

Les exposés qui suivent sont signés par celui ou par ceux d'entre nous qui ont plus particulièrement travaillé le sujet traité. Il est toutefois bien évident qu'il ne peut en être de même pour cette introduction générale. Je ne suis donc ici qu'un porte-parole, mais cela fait problème. Déjà, lorsque quelqu'un parle en son propre nom, il lui est souvent bien difficile de déterminer à quelles lectures, à quelles rencontres il doit telle des idées qu'il exprime. A plus forte raison, du moment où des équipes échangent leurs papiers de travail, se réunissent périodiquement pour en discuter, il devient impossible de décider ce qui revient à chacun. La solution idéale serait de faire circuler le texte, comme on le fait d'une pétition, afin d'obtenir l'accord de tous. Des limites de temps ont empêché cette procédure, de sorte que, si les maladresses de cette présentation me sont certainement imputables, je ne saurais dire ni à qui j'emprunte les contenus, ni s'ils sont fidèles aux intentions de leur auteur.

1. LA RECHERCHE

1.1. Thème de la recherche

L'introduction de nouvelles technologies, qu'il s'agisse de robotique ou de bureautique, a une importance sur laquelle il est superflu de s'étendre ici. Les transformations, voire les bouleversements qui s'ensuivent, suscitent tour à tour des espoirs et des craintes. Les journaux, les médias, les différents corps sociaux ne cessent d'en débattre. Il nous a ainsi paru intéressant de connaître aussi ce qu'en pensent les salariés eux-mêmes. Les syndicats en sont certes les porte-parole tout désignés et l'une de nos équipes en a étudié le discours (3). Mais il s'agit là d'un discours institutionnalisé et informé des théories économiques. De sorte que, par exemple, si sur la base de ses savoirs, l'économiste peut affirmer que "la liaison nouvelle technologie/chômage n'est pas une fatalité" (4), si tel discours syndicaliste peut adopter la même position, rien ne permet sans aller y voir de supposer que les intéressés réagissent de la même façon. D'ailleurs, l'intérêt qu'il y a à mettre en évidence les représentations "spontanées" de ces phénomènes n'est pas que de pure curiosité scientifique. La connaissance que l'on peut en avoir importe tout autant aux partenaires sociaux et peut être de nature à améliorer la communication au sein des entreprises.

Notre propos n'est cependant pas de connaître les représentations de tel sujet particulier, comme le voudrait peut-être la psychologie différentielle. Bien entendu, force nous a été d'analyser notre corpus sujet par sujet. Mais notre point de vue est à visée agrégative, de sorte que les comparaisons auxquelles nous procédons portent, non sur des hommes, mais sur des entreprises.

Celles que nous avons retenues diffèrent selon deux dimensions :

1) elles se situent dans des champs socio-culturels diffé-

rents : la France et la Suisse ;

2) elles appartiennent à des secteurs différents : deux au secteur secondaire et l'une au secteur tertiaire. De plus, à l'intérieur du secteur secondaire, l'une est davantage représentée par des O.S., l'autre par des ouvriers qualifiés. (5)

1.2. Nature de la recherche

Il arrive souvent, dans un laboratoire de physique ou de chimie, que le chercheur puisse utiliser sans rien y changer des méthodes qui ont déjà fait leurs preuves. Le cas est beaucoup plus rare dans les sciences humaines. Il faut généralement commencer par adapter aux nouveaux objets les instruments dont on a l'intention de se servir et, parfois, en créer d'autres. C'est dire que notre recherche offre des résultats de deux ordres : d'une part, elle apportera des faits sur ce qui constitue son thème : les représentations que des salariés se font de l'impact de l'introduction de nouvelles technologies sur leur travail et sur l'économie ; d'autre part, elle propose certaines méthodes d'analyse des questionnaires, méthodes dont ce Cahier présente les grandes lignes.

1.3. Objectifs de la recherche

Une recherche commune n'a de sens que si elle intéresse directement chacune des parties qui y travaille. Dans notre cas, ce ne sont pas les mêmes raisons qui nous retiennent. Il est ainsi possible de distinguer trois familles d'objectifs, étant d'ailleurs entendu qu'il ne convient pas de les attribuer exclusivement à chacune des trois institutions.

1) Mettre en évidence l'aspect conceptuel et cognitif des représentations. Saisir des niveaux de complexité dans les objets de pensée et dégager leurs organisations.

2) Comprendre le rôle que joue l'idéologie dans l'argumentation, c'est-à-dire dans l'organisation des discours tenus. Articuler enfin ce qu'on pourrait appeler des "formes idéologiques" à la nature des discours.

3) Saisir les mécanismes par lesquels la pensée, dans la mesure où elle s'exprime à travers des discours, construit ses objets tout en les reliant les uns aux autres. Expliciter les types de raisonnements auxquels elle a recours.

Comme on le voit, il s'agit là d'objectifs qui se rejoignent sans se recouvrir. Nous pensons que cela constitue l'un des avantages des recherches à plusieurs équipes, même si une certaine pluralité d'intérêts est parfois source de complications.

2. LES REPRESENTATIONS

2.1. Nature des représentations

Il est bien connu que, pour jouer un peu avec les mots, chacun se représente les représentations à sa façon (6). Pour notre part, nous concevons les représentations sociales comme une forme de connaissance, connaissance non scientifique ou préscientifique, mais qui n'est pas faite d'une simple juxtaposition de savoirs. Bien au contraire, comme nos objectifs le montrent, il nous importe de les voir en tant qu'elles sont le sujet d'une organisation.

Dans la mesure où elles ne reflètent pas un état de science, elles ont une double caractéristique. D'une part, elles sont fonction des discours qui circulent (presse syndicale, journaux d'entreprise, médias) et de l'idéologie dominante. D'autre part, elles ne se situent jamais à l'intérieur du champ d'une seule science. Cela signifie, par exemple, qu'une représentation économique ne se limite pas à des notions qui correspondent aux concepts de l'économie. Elle

contient d'autres notions qui, une fois conceptualisées, pourront appartenir à la sociologie, à la psychologie, à la politique, etc.

2.2. Saisie des représentations

Toute étude des représentations se heurte à un même problème : quelles sortes d'indices faut-il recueillir pour en connaître quelque chose ? Au plan théorique, rien ne nous aurait empêchés d'utiliser des signes comportementaux : faire grève, chercher un autre travail ou, au contraire, s'inscrire à un cours d'informatique, postuler une place de travail plus directement liée aux nouvelles technologies, et ainsi de suite. Mais, d'une part, on imagine bien toutes les difficultés pratiques d'une telle entreprise et, d'autre part, on sait que les indices ainsi récoltés sont le plus souvent très ambigus. Piaget lui-même a toujours accompagné l'observation des conduites de l'enfant de multiples questions et d'un entretien quasi-clinique. Nous avons donc décidé de chercher nos indices dans des comportements verbaux : ceux que déclencherait des questions-stimulus précises (5). Encore faut-il insister sur le fait que nous n'avons pas procédé à un sondage d'opinion. Une opinion n'est en effet jamais qu'une attitude qui n'est que le résultat des représentations du sujet. Cela nous a conduits à introduire deux types de questions.

Dans la mesure où une représentation est cognitive, elle est source d'activités potentielles. Elle est donc, dans son aspect statique, une sorte de "réservoir" et il nous importait d'en connaître quelque chose. C'est le rôle de nos questions fermées. Par ailleurs, chaque fois que le sujet est amené à dire ce qu'il pense de tel ou tel phénomène, c'est dans ses représentations qu'il va puiser. Celles-ci vont alors "s'animer en un discours argumenté" (7). C'est là leur aspect dynamique et il est suscité par nos questions ouvertes.

Si la passation des questionnaires n'a présenté que les difficultés ordinairement liées à ce genre d'enquêtes, il nous a fallu surmonter un obstacle spécifique à notre propos. Les mots relatifs à un domaine scientifiquement stabilisé, par exemple ceux de triangle en géométrie ou de travail en mécanique élémentaire, ont un sens univoque à chacune de leurs évocations. En revanche, c'est un aspect caractéristique de la pensée préscientifique ou "naïve" que le sens des mots dépend du contexte dans lequel ils figurent. Il en découle que comptages, fréquences et analyses statistiques, s'ils restent nécessaires, sont insuffisants. Nous avons donc dû mettre au point des analyses de discours en tant que telles et, même dans les questions fermées, tenir compte des propos qui accompagnaient les réponses des sujets.

2.3. Les schématisations

Nous appelons SCHEMATISATION la représentation discursive de la représentation (mentale) qu'un locuteur se fait de ce dont il parle. Ce qui nous importe ici c'est de souligner que nous nous plaçons dans une perspective dialogique. Cela signifie en particulier qu'un discours n'est jamais "neutre". Il traite, bien entendu, de son sujet, mais il le fait toujours en fonction de celui auquel il est destiné. Personne ne parle du chômage à sa femme comme à son patron. Il s'ensuit une conséquence d'importance. Les schématisations que nous avons recueillies ont été produites dans les circonstances particulières d'une enquête et POUR la personne qui conduisait l'entretien. Nous nous sommes évidemment efforcés de banaliser les conditions, mais il faut être conscient que jamais on ne pourra connaître les représentations d'un tiers telles qu'elles sont "en elles-mêmes".

Autre chose encore. Les textes qui suivent se servent de diverses notions, dont celles de préconstruits culturels, représentations sociales, faisceaux d'objet et classes-

objets. La rencontre sur une même problématique de chercheurs de formation et de préoccupation différentes peut conduire à des confusions. Il faut donc apporter quelques précisions.

Préconstruits culturels (PCC) et représentations sociales (RS) concernent le niveau prédiscursif, faisceaux d'objets et classes-objet le niveau discursif.

La différence entre PCC et RS ne repose que sur l'usage qui est fait des deux notions. Les PCC servent à rendre compte des phénomènes discursifs qui en dépendent. Il s'agit en particulier des non-dits, de l'existence même des faisceaux d'objets et de ce que tout discours peut être considéré comme une paraphrase de quelque autre discours (8). Les RS, quant à elles, sont plus directement liées au champ des sciences sociales. Le fait que ceux qui se servent de la notion le font en référence constante à S. Moscovici n'est pas indifférent.

Par ailleurs, le faisceau d'un objet est l'ensemble des aspects qui accompagne nécessairement chaque mot à un moment et à un lieu d'une culture donnée. Il est constitué de ce noyau dur que recensent les dictionnaires, mais encore de toutes les traces qu'a laissées sur lui sa circulation dans d'innombrables discours. Une classe-objet enfin résulte de l'activité discursive d'un locuteur déterminé dans un texte donné.

Ceci précisé, il est possible de considérer que, si les questions ouvertes, celles qui conduisent à des discours, obligent à passer par les classes-objet pour accéder aux faisceaux d'objets, les questions fermées peuvent y conduire directement, du moins lorsque l'on s'en tient à la pure situation S-R.

3. LES HYPOTHESES

Il n'est guère possible d'explicitier toutes les hypo-

thèses d'une recherche. Voici cependant les quatre plus importantes.

1) Hypothèse des niveaux d'objets

Les objets de pensée, organisés en une représentation, sont élaborés à des niveaux différents. Ils peuvent aller de simples images mentales aux propriétés non analysables, jusqu'à des objets réduits à quelques-unes de leurs propriétés, donc à des concepts scientifiques.

2) Hypothèse sur les raisonnements

Elle est double. D'un côté, la nature d'un raisonnement est déterminée par le niveau des objets sur lesquels il porte. D'un autre côté, les raisonnements que nous observons dans notre corpus ne sont ni des raisonnements formels (logico-déductifs), ni des argumentations au sens rhétorique du terme. Ils relèvent de la logique naturelle et se présentent sous la forme d'organisations raisonnées.

3) Hypothèse des indices

Les réponses à nos questions, ouvertes et fermées, ne fournissent pas seulement des indices sur les connaissances (techniques, économiques, etc.), des sujets, mais aussi sur le fonctionnement idéologique qui est le leur : valoriser, justifier, prendre position face aux pouvoirs et ainsi de suite.

4) Hypothèse de la complémentarité des approches

Elle est aussi double. D'une part - et je m'en suis expliqué plus haut - les questions ouvertes et les questions fermées éclairent des aspects complémentaires. Mais, d'autre part, les différents points de vue sur l'analyse des textes (9) sont complémentaires les uns des autres. Ceci requiert quelques commentaires.

Ces analyses procèdent de points de vue différents : syntaxique, logique, discursif. Elles visent donc à mettre en évidence différents aspects d'une même réalité. Il s'ensuit que les découpages des textes auxquels elles procèdent ne sont pas nécessairement les mêmes. D'une certaine façon, il est possible de le déplorer : il ne suffit pas à une re-

cherche d'avoir le même corpus pour qu'elle soit commune. Mais, d'un autre côté, à supposer que trois problématiques conduisent exactement à la même segmentation des textes, on pourrait se demander pourquoi les avoir multipliées.

Nous sommes donc confrontés à un problème que nous n'avons pas encore entièrement résolu. (Je rappelle qu'il s'agit ici d'un document de travail). Et c'est de savoir comment tirer parti pour nos objectifs des différences que nous observons. En d'autres termes, comment combiner entre eux des résultats partiels et partiiaux pour éclairer ce phénomène, le plus complexe qui soit, et qui est la production de sens.

CONCLUSION

Nous nous étions proposés de comparer, sur le thème qui est le nôtre, des représentations françaises et suisses, dans des conditions socio-économiques différentes (cf.1.1.). Les "tristes pépins de la réalité", comme dit le poète, ne nous ont pas permis de récolter et de traiter un assez grand nombre de cas pour disposer de résultats significatifs. Faut-il le déplorer ? En un certain sens sans doute, puisque notre objectif premier n'est pas entièrement atteint. Néanmoins, les choses ne sont pas si simples et il convient donc de plaider. Voici les arguments de la défense.

1) Nous avons procédé à une recherche-pilote, ce qu'il faut entendre non en un sens paradigmatique, mais en ceci que nous avons produit quelques méthodes de travail et que nous les avons expérimentées.

2) Si les faits obtenus ne suffisent pas à conclure, ils n'en donnent pas moins les grandes lignes.

3) Dans le temps dont nous disposons encore, et sans compléter notre corpus, nous en approfondirons les données et, comme je l'ai indiqué, nous en comparerons les résultats avec ceux de l'analyse des discours syndicalistes.

4) Enfin, nous pensons avoir apporté une certaine contribution, modeste peut-être, mais réelle sans doute, à la théorie des représentations sociales.

NOTES

(1) Table-ronde organisée par l'Institut de Recherche en Pédagogie de l'Economie et en Audiovisuel pour la Communication en Sciences Sociales (IRPEACS) ; le Laboratoire de Psychologie Sociale de l'Université de Lyon II ; le Département des Communications de l'Université du Québec à Montréal ; l'Ecole de Psychologie de l'Université d'Ottawa et le Département de Technicologie Educationnelle de l'Université de Montréal. Deux sessions : Lyon, du 17 au 20 novembre 1982, Montréal du 7 au 10 octobre 1983.

(2) Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques, "Analyse de textes assistée par ordinateur", n° 48, janvier 1985.

(3) Les représentations des conséquences du progrès technique dans la presse syndicale et patronale, Action concertée "Vie sociale dans l'entreprise", Ministère de l'Industrie et de la Recherche, IRPEACS/CNRS, septembre 1984.

(4) A. Silem, Représentations sociales et représentations scientifiques des nouvelles technologies, Note de recherche, IRPEACS-CNRS, octobre 1984, 30 p.

(5) Voir le chapitre II : Nature et saisie du corpus.

(6) Voir, par exemple, le volume **Communication Information** (Revue québécoise des recherches et des pratiques en communication et information), intitulé "Les représentations", vol. VI, n° 2-3, hiver 1984. Il contient quelques-uns des textes de la table-ronde (note 1) réunis, présentés et introduits par B. Schiele et C. Belisle.

(7) P. Vergès, Une possible méthodologie pour l'approche des représentations économiques, Texte publié dans l'ouvrage cité en note 6, p. 386.

(8) F. François, C. Hudelot et E. Sabeau-Jouannet, **Conduites linguistiques chez l'enfant**, Paris, PUF, 1984, p. 35.

(9) Voir chapitre III : Les approches ; en particulier 3.1., 3.2. et 3.4.

II. LE CORPUS : NATURE ET PROBLEMES DE SAISIE

par Denis APOTHELOZ*, Claudine CARLUER**,
Patricia CICILLE**, Denis MIEVILLE*, Pierre VERGES***

Le choix d'un corpus de données est particulièrement difficile car il détermine assez largement les résultats que l'on veut atteindre. Dans notre cas, la volonté d'articuler des hypothèses théoriques de différents niveaux, les contraintes méthodologiques des différentes approches ne vont pas dans le sens d'une simplification. Aussi avons-nous consacré beaucoup de temps et d'énergie à mettre sur pied un questionnement qui reste bien problématique.

Nous voulions obtenir des représentations sociales argumentées ; l'entretien semi-directif s'imposait alors. Mais nous voulions aussi obtenir des données sur les fondements cognitifs de ces représentations ; un questionnaire spécialisé devait avoir sa place. Enfin, la situation des sujets enquêtés vis-à-vis des nouvelles technologies n'était pas neutre ; il nous fallait donc constituer des groupes concernés par ce phénomène à différents titres : OS, ouvriers professionnels, employés. Ceci nous a conduits à constituer un corpus d'entretiens auprès des salariés concernés par les mutations techniques. Pourquoi un entretien ? A la fois pour des raisons de méthodes et de théories, mais aussi parce que nous avons, ces dernières

* C.D.R.S.

** IRPEACS

*** CACES

années, exploré les uns et les autres des textes écrits - articles dans des journaux d'entreprises, dans des quotidiens, textes de politiciens, de chercheurs en sciences humaines - et nous désirions valider nos résultats sur des textes moins construits : des entretiens oraux. Dans quelle mesure des discours partant d'une quotidienneté sont argumentés, comment y fonctionne l'idéologie pratique, quelle place peut y prendre le discours économique ?

1. LES LIEUX DE L'ENQUETE

Nous avons essayé de nous servir de la richesse géographique de notre équipe pour contraster très fortement les groupes enquêtés. Aussi avons-nous opté pour une comparaison internationale Suisse-France portant sur le milieu ouvrier et sur une comparaison ouvriers/employés à l'intérieur d'un même pays. A partir de là, nous avons cherché des entreprises moyennes et les difficultés de cette quête nous ont conduits à travailler dans une entreprise de montres : "L...", en Suisse (20 entretiens), une entreprise de fabrication mécanique : "P...", en Savoie (11 entretiens) et une banque : "C...", dans l'Ain (25 entretiens).

L'entreprise L. est fortement touchée par les mutations tant techniques que financières : passage de la montre mécanique à la montre à quartz, informatisation de la gestion de production, restructuration industrielle. L'aristocratie ouvrière professionnelle qui était passée par les écoles horlogères se retrouve déqualifiée ou marginalisée.

L'entreprise P. voit aussi une évolution de ses produits passage de l'aluminium au plastique - mais encore une évolution des chaînes de montage qui passe de la rigidité rectiligne à une autonomie relative de l'équipe de montage. Les ouvriers spécialisés à la chaîne devraient ici logiquement acquérir une certaine qualification... mais encore... Dans ces deux entreprises, les machines à comman-

des numériques ont profondément modifié les ateliers d'usinage.

La banque C. vit à l'ère de l'informatique. Elle a connu les ateliers de saisie, et maintenant elle est équipée de terminaux aux guichets et de machines à billets ; on parle déjà de la monnaie électronique. Les employés de saisie sont devenus secrétaires ou commis, les personnes aux guichets voient leur travail évoluer fortement, les embauches se sont presque arrêtées : l'informatique n'est pas sans conséquence.

Les mutations technologiques n'ont pas les mêmes conséquences dans chaque entreprise du point de vue du travail et des qualifications requises, mais on peut penser que les conséquences sont comparables relativement à l'emploi, aux produits et aux investissements. Comment ce rapport différentiel crée des représentations bien spécifiques ? L'intérêt de notre échantillon repose sur cette diversité raisonnée.

2. LES QUESTIONS DE L'ENTRETIEN

Notre premier objectif était d'obtenir un discours argumenté sur le rapport entre nouvelles technologies et emploi. Il est évident que ce rapport ne pouvait être posé tel quel à des ouvriers et employés car même les économistes distingués s'y perdent. D'un autre côté, nous poursuivions un objectif méthodologique, celui du rapport entre organisation cognitive et expression discursive à propos d'une même représentation. Pour cet ensemble de raisons, nous avons opté pour une procédure de questionnement composite faisant appel à trois types de questions :

- des questions sur le champ sémantique d'un mot ou plus exactement le domaine d'évocation, d'attribution d'un syntagme (questions 3 et 4) ;
- des questions sur les associations que le sujet établit entre des notions qui lui sont proposées (questions 5 et 6) ;

- des questions ouvertes permettant la construction dialogale d'un discours argumenté (questions 1 et 2).

Ces trois types de questions renvoient à nos hypothèses sur le fonctionnement cognitif des représentations sociales (1).

2.1. Celles-ci sont à un premier niveau un processus de sélection d'éléments significatifs et d'éléments négligés. Par cette opération, le sujet définit les différentes facettes de sa représentation d'un objet donné. On cherche à atteindre ce premier niveau par un questionnaire d'évocation libre : à quoi vous fait penser tel mot ? Nous obtenons alors une liste de termes, syntagmes, phrases nous informant sur les éléments pertinents de la représentation de ce mot. Cette information peut-elle être rapportée au discours que tient le sujet à propos du même mot à l'occasion de nos premières questions ouvertes ? La réponse positive passe par une articulation conceptuelle entre la liste de ces éléments et la notion de "faisceau d'objets" (2) dans le discours tenu par le même sujet à propos du même mot. La théorie cognitive que nous prenons en charge postule cette articulation cognitif/discursif ; il convenait ici de se donner les moyens de la vérifier.

C'est ainsi que nous avons demandé aux enquêtés à quoi leur faisait penser le mot TRAVAIL ainsi que le mot NOUVELLES TECHNIQUES parce que ces termes étaient au coeur du discours que nous leur demandions à la première question "LES NOUVELLES TECHNIQUES récemment introduites dans votre entreprise ont-elles changé LE TRAVAIL ?". Ce type de questionnement d'évocation est pour nous assez classique, nous l'avons posé à des milliers de jeunes et d'adultes depuis dix ans. Son intérêt est toutefois renouvelé dans la présente enquête, puisque cette dernière nous permet d'en confronter les résultats avec des productions discursives libres portant sur les mêmes objets.

2.2. A un second niveau, la représentation est un système d'association formant schéma.

Dans sa réponse, le sujet organise un ensemble de termes et par là même leur donne un contexte permettant l'appréhension d'un réseau de significations. Ce réseau met en évidence des zones plus ou moins denses de termes, zones plus ou moins séparées les unes des autres ; on peut alors parler de noyaux, d'éléments périphériques, de points d'articulation. Comme nous demandons au sujet d'effectuer une opération un peu abstraite (faire des relations dans Q5, faire des groupements dans Q6) portant sur des termes ayant une forte connotation notionnelle, nous avons cherché à obtenir des informations sur la manière dont le sujet organise sa vision, son interprétation de la réalité économique. Ce type de questionnement a déjà été expérimenté par écrit sur d'importantes populations, la nouveauté réside ici dans ce que la passation est orale, ce qui permet au sujet d'explicitier les relations qu'il a construites.

La représentation est alors un réseau pouvant être mis en oeuvre pour produire une argumentation. Telle est notre hypothèse. Sa vérification passe par la mise en rapport de ce réseau et de la schématisation, fruit de l'analyse argumentative des deux premières questions. Cette connexion n'est bien sûr pas sans problèmes pratiques (les termes ne sont pas obligatoirement les mêmes car d'un côté, ils sont imposés par la question, de l'autre ils viennent dans le fil du discours) ni sans problèmes théoriques comme dans le cas de l'évocation.

2.3. A un dernier niveau, la représentation n'est plus organisation cognitive, mais discours argumenté

La construction d'un discours peut être interprétée comme la mise en oeuvre d'une représentation sous-jacente. Mais il faut aussitôt ajouter que dans le même temps, elle se construit. En effet, la présence d'un partenaire (dialogue) imposant précision ou justification ou la supposition de

cette présence (monologue dialogique) conduisent le sujet à un retour sur lui-même, sur sa représentation, ce processus étant simultané à l'élaboration du discours. Ainsi, il opère d'une part une transformation du réseau synchronique en un système se développant linéairement dans le temps et, d'autre part, il construit dans une situation donnée une représentation qui lui paraît adaptée et pertinente. La situation d'entretien dans laquelle nous avons plongé le sujet, la forme de la question que nous lui avons posée conditionnent fortement ce qu'il va dire. On pourrait établir une comparaison avec la résolution d'un problème mathématique. Il y a bien un ensemble de théorèmes connus du sujet, encore faut-il en faire l'agencement pour produire une démonstration. Si dans un domaine aussi formel l'aspect constructif du discours et son irréductibilité à une connaissance préalable sont évidentes, à plus forte raison, il en sera de même pour un discours argumentatif relativement à une organisation cognitive préalable.

On ne peut pas ici supposer connue du chercheur cette organisation cognitive, on peut seulement enregistrer une réalisation particulière (une schématisation), et tenter de l'éclairer par les informations relatives aux autres questions. Il n'est donc pas possible de parler de la connaissance d'un préconstruit culturel, lieu des discours possibles, mais seulement de postuler son existence pour fonder une recherche des lieux de détermination du discours. Là s'arrête la problématique cognitiviste et là commencent les hypothèses sociologiques. Ces dernières tentent de montrer le fonctionnement social de ces préconstruits dans le discours circulant de la société et dans les matériaux culturels d'interprétation de la pratique sociale des sujets (cf. article IV ci-après).

3. LES PROBLEMES POSES PAR LE QUESTIONNEMENT

Nous avons jusque-là présenté les soucis théoriques et les difficultés que nous avons tenté de résoudre en associant trois types de questionnement. Il convient maintenant de revenir sur les problèmes méthodologiques propres à chaque question : traitement de l'oral, transcription et codage, graphe et discursivité.

3.1. L'oral et le paraphrasage des questions Q1 et Q2

Le libellé de ces deux questions est le suivant :

Q1 : "Les nouvelles techniques, récemment introduites dans votre entreprise, ont-elles changé le travail ? Pouvez-vous m'en parler ?"

Q2 : "Comment imaginez-vous que le développement de ces nouvelles techniques va modifier l'avenir économique des entreprises ?".

Le discours que nous avons recueilli après ces questions était enregistré au magnétophone. La transcription par écrit se devait de garder le maximum d'information. Nous avons donc mis au point un code de transcription (cf. annexe) assez simple mais suffisant pour traduire les mouvements de la pensée du locuteur. Les textes produits servent alors de référence pour tous les traitements que nous allons ensuite utiliser. Or, même dans cet état, les discours ne sont pas sans nous poser problème. D'une part, certains traitements linguistiques demandent un minimum de paraphrasage pour que les algorithmes puissent fonctionner, d'autre part la forme orale a des particularités dont l'analyse argumentative doit tenir compte. Nous allons nous expliquer sur ces deux points.